

Plainte pénale contre Swissmedic : La RTS parle pour la première fois des dommages causés par les vaccins ?!

**Lundi 14 novembre 2022, a eu lieu en Suisse une conférence de presse qui devrait être le point de départ d'une remise à plat de ce qui s'est passé lors de la crise du Covid.
L'avocat Philipp Kruse a annoncé que lui et ses collaborateurs juridiques avaient déposé le 14 juillet 2022 une plainte pénale de 300 pages contre Swissmedic, l’autorité suisse d'autorisation et de surveillance des produits thérapeutiques, et contre cinq médecins vaccinateurs. Même la radiotélévision suisse RTS a couvert la conférence de presse de manière étonnamment objective. Les personnes concernées et les avocats qui les représentaient ont pu s'exprimer en détail, sans que rien ne soit immédiatement objecté à leurs déclarations.**

Le lundi 14 novembre 2022, a eu lieu en Suisse une conférence de presse qui devait être le point de départ d’un bilan de ce qui s'est passé lors de la crise du Covid.
L'avocat Philipp Kruse a annoncé que lui et ses collaborateurs juridiques avaient déposé le 14 juillet 2022 une plainte pénale de 300 pages contre Swissmedic, l’autorité suisse d'autorisation et de surveillance des produits thérapeutiques, et contre cinq médecins vaccinateurs. Cette plainte pénale a été présentée au public lors de la conférence de presse. A cette occasion, des victimes de la vaccination ont fait part de leurs souffrances et des experts internationaux ont évoqué les problèmes et questions en suspens concernant la « vaccination ».

Le soir du 14 novembre, même la radiotélévision suisse RTS a rendu compte de la conférence de presse de manière étonnamment objective dans l'édition principale du journal télévisé. Les personnes concernées et les avocats qui les représentaient ont pu s'exprimer en détail à la télévision suisse, sans que rien ne soit immédiatement objecté à leurs déclarations.
Thi Mai-Trang Jost est une victime de la vaccination et elle est représentée par la plainte pénale. Elle est aujourd'hui en fauteuil roulant et se plaint de fortes conséquences qu'elle attribue à la « vaccination » : « Avant, j'étais vivante, je pouvais marcher, peindre. Aujourd'hui, j'ai besoin d'aide. » Elle ne peut plus marcher ni se tenir debout correctement, ses articulations sont enflées et tout son corps lui fait mal. Elle souhaite maintenant sensibiliser le public aux effets secondaires des vaccins et le réveiller.
Concernant la plainte pénale, Mme Jost déclare que son objectif est que Swissmedic assume sa responsabilité. Elle reproche à l'autorité d'avoir sciemment mis des personnes dans cette situation.

Au journal télévisé, on pose alors à Daniel Theis, rédacteur scientifique de la RTS, la question légitime de savoir ce que la vaccination a apporté et si les avantages justifient les effets secondaires. Il a répondu que les données avaient montré que la vaccination Covid était la solution pour sortir de la crise, mais qu'il manquait des données pour tirer d'autres conclusions, notamment sur l'utilité des rappels pour les plus jeunes. Au vu des centaines de milliers de déclarations de dommages liés à la vaccination dans le monde, cette réponse semble quelque peu étrange.
On peut également se demander pourquoi la RTS n'a pas posé bien plus tôt de telles questions critiques au Conseil fédéral suisse et à ses offices compétents, ainsi qu'à la Task Force Covid-19. Au lieu de cela, la RTS a toujours été, avec la plupart des médias de masse, le porte-parole de la politique du Covid avec ses mesures disproportionnées et sa propagande en faveur de la vaccination. On attend avec impatience de voir comment le paysage médiatique va évoluer et se résoudre à s'excuser auprès de la population pour les dommages causés.

Le lien suivant vous permet de visionner la conférence de presse d'environ deux heures dans son intégralité
https://www.youtube.com/watch?v=AJCGCe8bkis

Et le lien suivant permet de télécharger la plainte pénale complète et d'autres documents à ce sujet :
https://coronaanzeige.ch/dénonciation pénale/

**de brm.**

**Sources:**

Dokumente rund um die Strafanzeige gegen Swissmedic
<https://coronaanzeige.ch/strafanzeige/>
Medienkonferenz: Strafanzeige gegen Swissmedic
<https://www.youtube.com/watch?v=AJCGCe8bkis>
Tagesschau des Schweizer Fernsehens SRF vom 14.11.2022
<https://www.srf.ch/news/schweiz/folgen-der-covid-impfung-darum-geht-es-bei-der-strafanzeige-gegen-swissmedic>
Schweizer Hausarzt: „Das hat es in der Geschichte der Medizin noch nie gegeben“
<https://www.jungfrauzeitung.ch/artikel/204606/>
Rechtsanwalt Kruse fordert Strafverfahren gegen Swissmedic
<https://transition-news.org/medienkonferenz-in-zurich-prasentation-der-strafanzeige-gegen-swissmedic>
Brisant: Das Schweizer Fernsehen berichtet erstmals offen über Impfschäden!
<https://www.legitim.ch/post/brisant-das-schweizer-fernsehen-berichtet-erstmals-offen-%C3%BCber-impfsch%C3%A4den>
Swissmedic könnte ein Fall für die Staatsanwaltschaft werden
<https://transition-news.org/david-steigt-gegen-goliath-in-den-ring-16105>

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

#Coronavirus-fr - Coronavirus - [www.kla.tv/Coronavirus-fr](https://www.kla.tv/Coronavirus-fr)

#ConsequencesVaccination - Conséquences de la vaccination - [www.kla.tv/ConsequencesVaccination](https://www.kla.tv/ConsequencesVaccination)

#Suisse - [www.kla.tv/Suisse](https://www.kla.tv/Suisse)

#CommentairesMediatiques - Commentaires médiatiques - [www.kla.tv/CommentairesMediatiques](https://www.kla.tv/CommentairesMediatiques)

#SanteMedecine - Santé et médecine - [www.kla.tv/SanteMedecine](https://www.kla.tv/SanteMedecine)

#SRF-fr - SRF- Le livre noir "Une fake news vient rarement toute seule" - [www.kla.tv/SRF-fr](https://www.kla.tv/SRF-fr)

#Vaccination-fr - Vaccination - oui ou non ? Faits et arrière-plans - [www.kla.tv/Vaccination-fr](https://www.kla.tv/Vaccination-fr)

**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung%26lang%3Dfr)

*Licence:  Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.